

Communication de la Maire de Paris relative à l'accessibilité et à la prise en compte des handicaps.

Paris, le 21 mai 2024

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Dès le début de cette mandature, j'ai fixé un cap et une méthode afin de garantir et de progresser dans l'accessibilité systématique universelle de tous nos projets qui sont présentés aux Parisiennes et aux Parisiens, "universelle" parce que cela doit concerner toutes les situations de handicap. Cet engagement pour l'accessibilité s'articule autour de notre stratégie handicap & accessibilité universelle 2022-2026, et aussi autour du deuxième plan annuel de mobilisation de l'Exécutif pour l'accessibilité et la conception universelle.

Je dois dire que, au-delà des personnes que j'ai saluées et remerciées, ce plan doit beaucoup à mon conseiller Jérémy BOROY, que je voudrais aussi que l'on applaudisse. La particularité de Jérémy BOROY et de Lamia EL AARAJE est qu'ils ne lâchent rien, ce qui est très rassurant pour moi, qui suis à peu près dans le même état d'esprit.

Par cette communication, nous lançons donc une troisième version, qui permet d'accélérer ce plan.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituaient dès le moment de notre candidature une opportunité extraordinaire pour accélérer le développement de l'accessibilité. A la veille de leur déroulement, leur rôle d'accélérateur se confirme bien sûr. Grâce aux Jeux, nous avons pu prendre des engagements sans précédent pour accueillir le monde entier dans un environnement qui soit le plus accessible possible. Je veux le dire tout de suite, nous veillerons scrupuleusement à la qualité de l'accueil de tous les spectateurs pendant les Jeux de Paris, plus particulièrement de celui réservé aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants. Cet accueil sera exemplaire du début de la cérémonie d'ouverture à la fin de la cérémonie de clôture des Jeux, je m'y engage.

Je veux le dire à ceux qui n'imaginent pas encore ce qu'il va se passer, lorsque nous serons au moment des Jeux Paralympiques avec 300.000 ou 400.000 personnes, chacune et chacun avec une singularité, athlètes, accompagnants, spectateurs, qui sont autant de leçons de vie et qui seront dans Paris, avec nous, ensemble : nous aurons, ensemble, un choc culturel. C'est un choc culturel que nous allons vivre, et plus jamais on ne pourra penser, parler, voir la question du handicap de la même façon, parce que ces leçons de vie que nous allons prendre ensemble vont nous donner une énergie et bouleverser la représentation qu'ont encore un certain nombre de personnes de la question du handicap.

Ce choc culturel, il faut vous préparer à le vivre. Quand j'en parle j'ai la chair de poule, parce que je l'ai vécu. Je l'ai vécu avec les athlètes lors de Jeux Paralympiques, je pense aux Jeux de Rio. Ryadh SALLEM, notamment, est ici. L'ambiance, l'énergie, la fête qu'il y avait dans les rues de Rio mais aussi dans le village paralympique étaient inégalées par rapport à ce que j'avais pu vivre quelque temps auparavant avec les Jeux Olympiques. Nous allons vivre cela à Paris. C'est une chance inouïe, préparons-nous.

Se préparer, bien sûr, ce n'est pas simplement penser à ce moment de fête, mais à toutes les infrastructures, à tout ce qui peut permettre que la fête soit belle et que l'héritage soit durable. C'est en cela que les Jeux Olympiques et Paralympiques vont nous aider. Des équipements neufs ou entièrement réhabilités ont été mis en service et deviennent des standards, tels que l'Adidas Arena de la porte de la Chapelle, la piscine Vallerey dans le 20e arrondissement, ou encore le stade Pierre-de-Coubertin dans le 16e arrondissement. Je veux remercier aussi bien sûr Pierre RABADAN d'avoir porté tous ces projets avec beaucoup d'énergie, sans jamais, lui aussi, rien lâcher.

Ces réalisations majeures représentent autant de gains d'accessibilité tangibles au bénéfice de tous et toutes, mais ce sont surtout des procédés qui permettent de se dire que c'est possible, cela existe, nous pouvons le faire. Nous l'avons fait, et cela devient des standards pour les nouveaux équipements et pour la réhabilitation des plus anciens équipements.

Ces réussites confirment donc cette méthode que nous avons choisie dès le début de la mandature pour que tous les projets nouveaux intègrent systématiquement les conditions de l'accessibilité universelle et que toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, quel que soit leur handicap, soient les plus autonomes possibles.

Merci d'avoir rendu cela possible. De la porte de la Chapelle aux "rues aux écoles", chacun des projets que nous portons est une opportunité de prévenir, de réduire et même de supprimer des situations de handicap. Si cette méthode a fait ses preuves, c'est aussi grâce à l'ensemble des adjoints. Je n'ai pas encore cité Thomas CHEVANDIER, mais, bien sûr, en portant les travaux, et avant lui, avec Jacques BAUDRIER, nous avons déjà commencé. Ce n'est pas ce matin, au moment de cette communication, que nous nous sommes réveillés. Ce que nous présentons aujourd'hui, ce sont déjà des réalisations, pas simplement des intentions.

Je souhaite bien sûr remercier et saluer le travail de notre Secrétariat général et de notre administration, chère Marie VILLETTE, parce que, avec ce réseau de référents handicap et accessibilité dans toutes nos directions, vous avez été des artisans quotidiens de l'accessibilité.

Enfin, permettez-moi d'avoir un mot pour l'extraordinaire travail que réalise la commission communale d'accessibilité, cette instance où dialoguent efficacement les acteurs locaux de l'accessibilité, qui sont présents dans cette salle. Elle s'est encore réunie le 15 mai dernier.

Tout cela vient prolonger la dynamique de co-construction qui s'était déjà engagée avec les conseils locaux du handicap de nos arrondissements, mais aussi avec le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, ainsi que le comité des usagers et des usagères de la M.D.P.H. Tous, ensemble, concourent de manière transversale à la transformation de cet environnement parisien.

Ces efforts conjugués me permettent désormais de vous dire que les 17 quartiers à accessibilité augmentée sont sur le point d'être livrés. Au sein de chacun de ces 17 quartiers, un par arrondissement, l'accessibilité de plusieurs équipements recevant du public sera assurée et garantie de façon universelle. Ces établissements peuvent être, par exemple, des centres de sport ou de santé, des bibliothèques ou des lieux d'accueil pour la petite enfance, des écoles ou des lieux de culture et de loisirs, ou, enfin, des espaces verts.

Nous le savons, un environnement inaccessible est source d'exclusion et de discrimination. Sans accessibilité, le citoyen peut voir ses droits à l'éducation, à l'emploi, à la santé ou encore à la culture mis tout simplement en péril et niés. L'objectif de ces quartiers à accessibilité augmentée est précisément d'empêcher une telle rupture des droits. Ils sont au cœur de l'héritage que nous

laisserons durablement après les Jeux. Je les lancerai avec vous dès le mois de juin, pour que toutes les Parisiennes et tous les Parisiens se les approprient dès maintenant, et pour que tous ceux qui seront à Paris au moment des Jeux puissent s'y rendre également.

L'accessibilité des points d'arrêts de bus était également l'un des piliers de nos engagements pour l'autonomie des Parisiens. Une ligne de bus est déclarée accessible lorsque 70 % des points d'arrêt de cette ligne sont accessibles. Ces trois dernières années, ce sont plus de 380 chantiers qui auront été réalisés pour atteindre ce taux de 70 %, avec un budget de près de 22 millions d'euros. Désormais, comme je m'y étais engagée, l'ensemble des lignes de bus sont rendues accessibles pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette démarche, bien sûr, se poursuivra au-delà de cette date. Le tramway récemment prolongé jusqu'à la porte Dauphine est lui aussi parfaitement accessible.

Les progrès vers l'accessibilité se mesureront aussi via notre détermination à aller jusqu'au bout de nos agendas d'accessibilité programmée avec ces quartiers, les Ad'AP, qui sont une prolongation des obligations de la loi de 2005. Ils permettent aux acteurs publics et privés qui n'étaient pas prêts dans le délai initial de dix ans de disposer d'un délai supplémentaire. Même si du retard a été pris, je le redis, Paris respectera ses engagements et ses obligations, et nous serons au rendez-vous fixé par la loi.

Notre politique d'accessibilité passe aussi par la poursuite du déploiement des carrefours sonorisés, par l'achèvement de notre programme de création de 1.000 places de stationnement supplémentaires réservées aux personnes à mobilité réduite et, enfin, par le soutien à l'achat de vélos électriques adaptés.

J'aimerais aussi vous signaler que, pour prolonger la dynamique engagée l'an dernier, les Volontaires de Paris se retrouveront le 15 juin prochain pour sensibiliser tous les acteurs parisiens aux enjeux de l'accessibilité. Ils réaliseront, en outre, un important travail de cartographie en identifiant les solutions d'accessibilité déjà existantes dans les établissements parisiens. Cette cartographie améliorera grandement le quotidien des personnes concernées, qui pourront ainsi mieux anticiper leurs déplacements. A tous les Volontaires de Paris, je dis : merci pour votre engagement et votre détermination.

Un peu plus tard, le 24 juin, nous organiserons en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie, ainsi qu'avec la chambre des métiers et de l'artisanat les assises de l'accessibilité des commerces.

Mes chers collègues, j'en termine ici pour l'exposé des mesures touchant au renfort de l'accessibilité que nous déployons, mais j'aimerais souligner désormais notre méthode. Celle-ci repose sur la mobilisation quotidienne et transversale d'une multitude de domaines et de nombreux acteurs. Nos efforts s'étalent de la petite enfance à la vie étudiante, en passant par les activités périscolaires et les centres de loisirs. Notre engagement est sans faille pour que chaque enfant s'épanouisse à Paris au milieu de tous et sans discrimination.

À l'école, grâce à une mobilisation inédite de nos élus, de nos services, de nos partenaires, de l'Éducation nationale et de l'A.R.S., nous avons remporté plusieurs victoires. Dès la rentrée 2024, nous mettrons en place plusieurs dispositifs. Parmi ceux-ci, nous allons garantir à chaque élève de Paris l'accès à une école, puis à un collège situés à moins de 15 minutes et 100 % accessibles, c'est-à-dire sans dérogation ni accessibilité partielle.

Je me réjouis aussi du dynamisme des acteurs du handicap au cours des derniers mois. Du forum de l'éducation inclusive du 15 mai dernier à la création de séjours de vacances adaptés sous l'impulsion de Lamia EL AARAJE, parce que ces séjours sont tellement importants pour les enfants, mais aussi pour les parents, et souvent pour les mamans, car ce sont souvent des mamans seules qui s'occupent de ces enfants, l'ensemble des actions que nous soutenons convergent vers une meilleure prise en compte des situations de handicap.

Je me félicite, à ce titre, de l'appel à manifestation d'intérêt de l'A.R.S. Ile-de-France, grâce à laquelle 300 personnes pourront bénéficier de solutions individuelles nouvelles et adaptées. Il faut aussi se satisfaire du développement des solutions individuelles, tout comme il faudra renforcer dans les prochaines années l'habitat inclusif et partagé. Vous le savez, Paris a refusé d'appliquer cette régression qui consistait à ne pas faire 100 % de logements accessibles dans le parc social. Nous avons résisté, et nous sommes bien les seuls, d'ailleurs, mais je crois que c'était une façon pour nous de dire qu'il n'y avait pas de possibilités de retour en arrière, même si l'argument opposé principal était celui des coûts de construction. Nous sommes fiers, à Paris, d'avoir continué à maintenir ce 100 % d'accessibilité, et nous l'avons voté à de nombreuses reprises ici.

Nous continuerons d'avancer en plaidant notamment pour le développement de la pratique sportive, avec l'appui du réseau Paris Sport Handicap et le programme "Bouge et Partage", qui, grâce à l'engagement conjoint de notre direction des sports et de notre direction des solidarités, chère Lamia et cher Pierre RABADAN, a permis à des personnes en établissements médicosociaux de faire du sport dans Paris. Je souhaite que ce programme puisse bientôt être généralisé.

Je vous parlais d'une multitude de domaines : la démocratie en fait bien sûr partie, et la participation citoyenne. L'un des enjeux de l'accessibilité est de permettre à toutes et tous de s'exprimer lors des élections. A ce titre, le rendez-vous européen du 9 juin sera capital et mobilisera une fois de plus nos services pour que les opérations de vote soient totalement accessibles à toutes les électrices et tous les électeurs de Paris, quels que soient leurs éventuels handicaps. Je sais pouvoir compter sur notre bureau des élections, dont l'expertise en la matière n'est plus à démontrer.

Chers collègues, j'ai évoqué notre bilan et notre méthode, je voudrais maintenant avoir un mot pour l'avenir. Nous le savons, l'accessibilité n'est pas le combat d'un jour, et nous n'avons pas réussi, par exemple, sur la question du métro. Cela reste, pour moi, un échec, dont je ne porte pas seule la responsabilité, évidemment, puisque je n'ai pas la gestion des transports. Bien sûr, il y a là une question d'investissement et de choix d'investissement à faire, et il devra être fait. J'ai poussé lorsque nous avons gagné les Jeux Olympiques et Paralympiques, mais, malheureusement, cela n'a pas été possible. Malgré tout, parce que je suis une pragmatique, j'ai décidé de continuer le combat et de transformer tout de même la réalité en m'attaquant à ce que je pouvais faire, à ce que nous pouvions faire dans notre responsabilité directe de maire. C'est un objectif exigeant, qui nous oblige sans cesse à nous interroger sur nos pratiques et à regarder la réalité avec humilité et sans donner de leçons.

Notre ambition ne doit pour autant jamais défaillir. Je veux vraiment une accessibilité irréversible pour une égalité des droits irréversible. C'est suivant cette ambition que nous avons aussi ouvert une résidence de l'accessibilité à la mairie du 20e. J'ai eu l'occasion de m'y rendre avec Lamia EL AARAJE, Florentin LETISSIER, les élus du 20e et le maire du 20e arrondissement. Cette résidence rassemble plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire et des projets innovants d'accessibilité au service de l'intérêt général. L'innovation devra nous donner les moyens de notre ambition, mais, seule, elle ne suffira pas.

Je remercie aussi Pénélope KOMITÈS de continuer dans son champ, celui de l'innovation, avec cette casquette qu'elle garde toujours, non pas au fond de sa poche, mais de son coeur, puisqu'elle a aussi été une très, très grande adjointe chargée des questions relatives au handicap ici, à Paris.

Nous le savons, l'innovation seule ne suffira pas. Il nous faudra aussi une vision qui rendra l'inaccessibilité définitivement intolérable. Cette vision, j'y reviens, c'est celle que nous allons construire ensemble pendant les Jeux et à l'issue des Jeux. C'est pourquoi j'ai décidé d'ouvrir après les Jeux une grande concertation avec l'ensemble des parties prenantes sur le sujet du handicap et de l'accessibilité. Seront conviés à s'exprimer les associations, les conseils locaux du handicap, les mairies d'arrondissement, les commerçants, les transporteurs, les acteurs du tourisme, de la culture, les écoles, ou encore les lieux de santé, parce qu'il faut continuer. C'est comme dans une course, on ne s'arrête pas au moment de la ligne d'arrivée, on continue à courir parce qu'il y a une énergie qui nous porte. Ensemble, nous écrivons la suite de l'histoire.

Loin des tergiversations du Gouvernement en matière d'accessibilité, la concertation invitera chaque Parisienne et chaque Parisien à observer et à évaluer les gains d'accessibilité obtenus ici ou là pendant les Jeux, des gains pour toutes et tous. Nous le savons, nous avons tous en tête que ces aménagements nous sont utiles et nous seront utiles si nous vieillissons, si nous allons vers le grand âge ou si nous sommes confrontés à la maladie.

De septembre à novembre, nous débattons sur ce qu'il conviendra encore de faire pour rendre Paris durablement accessible. J'invite dès à présent tous mes adjoints, tous les maires d'arrondissement et vous toutes et tous, chers collègues, à vous engager dans ce travail à venir. Une conférence parisienne de l'accessibilité le 3 décembre 2024, journée internationale des personnes handicapées, conclura cette concertation en y associant d'autres capitales d'Europe, aussi du C40, ainsi que plusieurs collectivités françaises déjà engagées sur le sujet.

À titre personnel, je suis favorable à ce que nous débattions de la possibilité de rendre systématique un critère d'accessibilité dans tous nos marchés publics, favorable aussi à ce que nous nous assurions de l'engagement d'accessibilité de tous les acteurs que nous subventionnons, favorable enfin à l'idée de conditionner les autorisations liées à telle ou telle activité au respect des normes d'accessibilité.

En attendant, chers collègues, nous avons un débat et un rendez-vous avec les Jeux. Ils prolongeront cette révolution culturelle que je défends à Paris avec vous sur les sujets de l'accessibilité et du handicap. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous d'ici là pour maintenir intactes cette mobilisation quotidienne et notre détermination.

Je vous remercie.